



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pérennisation du repas à un euro pour tous les étudiants

Question écrite n° 40723

Texte de la question

M. Lionel Causse alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la fin du repas à un euro pour tous les étudiants. Ce dispositif avait le mérite de mettre à égalité l'ensemble des étudiants. La fin de la généralisation de cette mesure qui ne sera donc accessible qu'aux seuls étudiants boursiers ou en situation de « grande précarité » risque de mettre en difficulté les bénéficiaires. Le dispositif des repas à 1 euro a été une réponse aux difficultés de la jeunesse étudiante. Il a été lancé en septembre 2020 pour les boursiers. En janvier 2021, il avait été élargi à tous les étudiants, quelles que soient leurs ressources. Depuis, le nombre de repas distribués chaque semaine aux étudiants est passé de 160 000 à 780 000. Au-delà de cette hausse de fréquentation, les chiffres révèlent que le tarif à un euro a permis d'offrir un plus large accès à un repas équilibré à un public non boursier mais pour qui le prix en vigueur a malgré tout freiné l'accès. Il alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la nécessité de pérenniser ce dispositif pour l'ensemble des étudiants.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Causse](#)

Circonscription : Landes (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40723

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 18 octobre 2021

Question publiée au JO le : [17 août 2021](#), page 6374

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)